

ROUMANIE – Entrée en vigueur de l'interdiction du soja GM

Par Anne FURET

Publié le 01/01/2007

L'interdiction de la culture du soja GM, décidée le 25 janvier 2006, est entrée en vigueur le 1er janvier 2007 [1]. Cette interdiction était intervenue à la suite de nombreuses discussions avec les institutions européennes, et correspondait à une mesure d'harmonisation des réglementations européenne et roumaine. D'après le Ministère de l'agriculture, 130 000 ha de soja RR ont été cultivés en 2006. Mais selon Dan Craioveanu, de la Fédération de l'agriculture biologique, le gouvernement n'a pas pris de réelles mesures pour appliquer l'interdiction. Par ailleurs, depuis juin 2006 et dans le cadre de l'harmonisation avec l'UE, la Roumanie a rendu obligatoire l'étiquetage de ses produits GM mais cette mesure rencontre aussi des difficultés d'application [2].

[1] Inter Press Service, 21 décembre 2006

[2] [Christophe NOISETTE](#), « [ROUMANIE - Difficultés en vue](#) », *Inf'OGM*, 6 novembre 2006